

# JOURNAUX

DU

## CONSEIL LÉGISLATIF.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }  
DU } ELGIN ET KINCARDINE.  
Canada. }

VICTORIA, par la grâce de DIEU, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles conseillers législatifs de la province du Canada, et à nos chevaliers, citoyens et bourgeois, élus pour servir dans l'assemblée législative de notre dite province, sommés et appelés à une assemblée du parlement provincial de notre dite province, en notre cité de Montréal, qui devait commencer et être tenue le cinquième jour de juillet maintenant prochain, et à chacun de vous,—

SALUT :

### PROCLAMATION.

ATTENDU que le trentième jour du mois de mai dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre parlement provincial au cinquième jour du mois de juillet maintenant prochain, auquel temps vous étiez tenus et enjoins de paraître en notre cité de Montréal. Sachez donc maintenant que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets,

nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre conseil exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre parlement provincial, en notre dite cité de Montréal, jeudi, le neuvième jour d'août prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite province du Canada, et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes lettres-patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province: Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé cousin, James, comte d'Elgin et Kincardine, chevalier du très-ancien et très-noble ordre du chardon, gouverneur-général de l'Amérique-Britannique du Nord, et capitaine général et gouverneur en chef dans et sur nos provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc. A notre hôtel du gouvernement, en notre cité de Montréal, dans notre dite province, ce trentième jour de juin, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-neuf, et de notre règne, la treizième.

Par ordre,

FELIX FORTIER,

G. C. C.